

S O D K – Konferenz der kantonalen
Sozialdirektorinnen und Sozialdirektoren

C D A S – Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales

C D O S – Conferenza delle direttrici e dei direttori
cantionali delle opere sociali



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren

Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police

Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantionali di giustizia e polizia

Aux membres de la Conférence des directrices
et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS
et de la Conférence des directrices et directeurs
des départements cantonaux de justice et police CCDJP

Berne, le 11 novembre 2022

Reg.: dub 10-424

17^e newsletter concernant la crise en Ukraine : informations actuelles à l'intention des cantons

Madame la Conseillère d'État,
Monsieur le Conseiller d'État,
Mesdames, Messieurs,

Depuis la dernière newsletter du 28 octobre 2022, la situation n'a pas fondamentalement changé dans le domaine de l'asile, tant au niveau national qu'international. Les prévisions du SEM quant aux conséquences de la guerre en Ukraine sur le nombre d'arrivées en Suisse restent inchangées (scénario le plus probable : 80'000 à 85'000 demandes du statut S d'ici la fin de l'année), il n'y a pas eu de vague de déplacements de plus grande ampleur jusqu'en fin de semaine dernière. Le nombre de demandes dans le domaine de l'asile ordinaire s'est stabilisé à un niveau élevé, les principaux pays de provenance en octobre étant la Syrie, l'Afghanistan, la Turquie, le Venezuela et la Colombie. La migration de transit reste également importante. On peut toutefois espérer que l'introduction en Serbie de l'obligation de visa pour les personnes venant du Burundi (déjà effective) et de Tunisie (à partir de la mi-novembre) ainsi que la difficulté de la traversée de la Méditerranée en raison des conditions météorologiques pourraient entraîner un renversement de tendance à partir de la mi-novembre. Le SEM prévoit actuellement toujours jusqu'à 24'000 demandes d'asile ordinaires d'ici fin 2022. La pression en matière d'hébergement et d'encadrement reste donc élevée pour la Confédération, les cantons et les communes.

Séances de l'organe de contact CCDJP-CDAS-DFJP et du SONAS du 4 novembre 2022

Dans le cadre de l'organe de contact, la cheffe du DFJP a informé les comités de la CCDJP et de la CDAS sur la situation et exposé les efforts et les succès de la Confédération dans la création de structures fédérales temporaires supplémentaires avec le soutien de l'armée et des cantons et communes concernés. Elle a annoncé que l'UE avait prolongé l'octroi de la protection aux réfugiés ukrainiens jusqu'au printemps 2024 et que la Suisse devait se coordonner avec l'UE sur cette question, comme l'avaient notamment demandé les conférences des directrices et directeurs dans leur réponse à une consultation de la Confédération à ce sujet.

La secrétaire d'État aux migrations a fait preuve de compréhension à l'égard des problèmes rencontrés par les cantons face à la double charge énorme que représente le grand nombre d'arrivées liées

—
Generalsekretariat Secrétariat général Segreteria generale
Speichergasse 6 Postfach 3001 Bern 031 320 29 99 office@sodk.ch www.sodk.ch

1/2

au domaine de l'asile ordinaire et à la guerre en Ukraine. Elle a assuré que le SEM mettrait tout en œuvre pour mettre fin le plus rapidement possible aux départs anticipés des centres de la Confédération en vertu de l'art. 24 al. 6 de la loi sur l'asile et pour revenir au processus ordinaire. La secrétaire d'État espère que ce sera le cas d'ici la mi-décembre. Les représentants de la CDAS et de la CCDJP ont réaffirmé leur position selon laquelle le Conseil fédéral devrait sérieusement envisager de renoncer à l'organisation de cours de répétition ou d'écoles de recrues de l'armée si la situation de l'hébergement devait rester durablement tendue. Ils ont en outre exprimé leur inquiétude quant au fait que le retard dans le traitement des demandes pourrait à nouveau augmenter massivement en raison de la situation tendue en matière de personnel dans la procédure d'asile et compromettre l'accélération de cette dernière. À ce propos, la conseillère fédérale Keller-Sutter a indiqué qu'une augmentation du personnel du SEM de 80 postes supplémentaires au total était déjà en cours.

Dans le cadre du SONAS, qui s'est réuni le même jour, les membres de ce dernier ont approfondi la discussion avec des représentants du DDPS. Ceux-ci ont souligné qu'une annulation à court terme de cours déjà planifiés entraînerait des complications importantes. L'armée est toutefois prête à apporter son soutien dans la mesure de ses possibilités, en plus des structures d'hébergement déjà mises à disposition. Elle ne peut toutefois pas fournir de personnel pour l'encadrement des réfugiés, car la formation nécessaire n'est plus dispensée depuis des années. À cet égard, le SEM a mis sur pied un nouveau groupe de travail « Hébergement et encadrement étendus » qui doit examiner des pistes de solution supplémentaires en cas de nouvelle augmentation massive du nombre d'arrivées. Cela inclut notamment la préparation d'une demande au Conseil fédéral pour un engagement subsidiaire de l'armée. Outre le SEM, la CDAS et l'armée, l'OFPP, l'Office fédéral du service civil et la protection civile cantonale sont aussi représentés dans ce groupe de travail.

Décision du Conseil fédéral du 9 novembre 2022

Comme prévu, lors de sa séance de mercredi dernier, le Conseil fédéral a décidé de ne pas lever au printemps 2023 le statut S dont bénéficient les personnes en quête de protection en provenance d'Ukraine, à moins que la situation ne change radicalement d'ici là. Ce qui, de l'avis unanime de la Confédération, des cantons et des experts, est très peu probable. Avec cette décision, le Conseil fédéral donne la sécurité nécessaire à la planification de la phase à venir jusqu'au printemps 2024, comme le souhaitent les conférences des directrices et directeurs cantonaux, les communes et d'autres organisations. Il est maintenant demandé aux cantons de préparer la prolongation nécessaire d'une année des permis S. Le Conseil fédéral a également décidé de prolonger la contribution de 3000 francs par personne et par an destinée aux mesures de soutien à l'acquisition de la langue et à l'intégration sur le marché du travail, ce dont se félicitent les conférences.

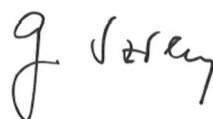
Nous vous prions de recevoir, Madame la Conseillère d'État, Monsieur le Conseiller d'État, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

**Conférence des directrices et directeurs
des départements cantonaux de justice
et police**



Florian Düblin
Secrétaire général CCDJP

**Conférence des directrices et directeurs
cantonaux des affaires sociales**



Gaby Szöllösy
Secrétaire générale CDAS